

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00331 Numéro SIREN : 444 330 641 Nom ou dénomination : ALDI MARCHE

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/007075

COFFRA

ALDI MARCHE S.A.R.L. à Oytier Saint Oblas

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 43 59 93 88 - Fax : +33 (0)1 45 63 93 59
SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED

ALD-580-020-18-NM-RAP



AUDIT

Paris, le 29 mai 2018

A l'Associé unique

ALDI MARCHE
Société à Responsabilité Limitée
Oytier Saint Oblas

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par


Andreas Johst
Associé


Yann Goineau
Directeur

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	433 267	31 916	401 351	104 740
Fonds commercial	12 034 519	153 476	11 881 043	11 950 124
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	12 467 786	185 392	12 282 394	12 054 864
Terrains				
Constructions	14 410 064	7 046 878	7 363 185	8 442 939
Installations techniques, matériel	5 151 691	3 888 293	1 263 397	1 061 949
Autres immobilisations corporelles	18 432 732	13 529 607	4 903 125	4 970 564
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	37 994 486	24 464 779	13 529 707	14 475 452
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	260 019		260 019	259 583
TOTAL Immobilisations financières	260 019		260 019	259 583
Total Actif Immobilisé (II)	50 722 291	24 650 171	26 072 120	26 789 900
Matières premières, approvisionnements	304 200		304 200	255 398
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	12 886 969	61 470	12 825 499	12 058 597
TOTAL Stock	13 191 168	61 470	13 129 698	12 313 994
Avances et acomptes versés sur commandes	1 338		1 338	3 400
Clients et comptes rattachés	348 247	153 676	194 571	157 008
Autres créances	3 117 018	155 000	2 962 018	2 156 077
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	3 465 266	308 676	3 156 589	2 313 085
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	415 477		415 477	455 337
TOTAL Disponibilités	415 477		415 477	455 337
Charges constatées d'avance	529 858		529 858	540 396
TOTAL Actif circulant (III)	17 603 107	370 146	17 232 960	15 626 212
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	68 325 398	25 020 317	43 305 081	42 416 112

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :15 843 000,00)	15 843 000	15 843 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-3 630 605	-2 977 681
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 762 911	-652 924
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	570 055	501 249
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	9 019 538	12 713 644
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	808 012	461 000
Provisions pour charges	2 540 128	2 556 460
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	3 348 140	3 017 460
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 004 989	1 598 656
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	6 102	6 102
TOTAL Dettes financières	2 011 091	1 604 758
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 563 693	17 888 399
Dettes fiscales et sociales	4 821 301	4 236 035
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 522	4 628
Autres dettes	4 538 796	2 946 588
TOTAL Dettes d'exploitation	28 926 312	25 080 250
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	30 937 403	26 685 008
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	43 305 081	42 416 112

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	201 827 625		201 827 625	185 674 493
Production vendue biens	243 173		243 173	144 336
Production vendue services	277 818		277 818	254 877
Chiffres d'affaires nets	202 348 616		202 348 616	186 073 706
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			338 754	493 997
Autres produits			175 016	181 077
Total des produits d'exploitation (I)			202 862 386	186 748 780
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			155 326 612	142 665 455
Variation de stock (marchandises)			-790 359	61 162
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			728 009	570 557
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-48 802	16 785
Autres achats et charges externes			25 110 967	20 909 786
Impôts, taxes et versements assimilés			2 295 237	2 119 803
Salaires et traitements			14 408 003	12 733 445
Charges sociales			4 267 924	3 793 783
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 557 140	2 655 888
		Dotations aux provisions	69 081	84 395
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	146 597	38 013
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	569 512	381 000
Autres charges			1 474 854	1 245 211
Total des charges d'exploitation (II)			206 114 774	187 275 283
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-3 252 388	-526 503
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			24 269	18 476
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			24 269	18 476
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 658	14 344
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			4 658	14 344
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			19 611	4 132
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-3 232 777	-522 371

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	105 789	311 316
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 307	59 529
Reprises sur provisions et transferts de charges	65 704	101 827
Total des produits exceptionnels (VII)	177 800	472 672
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 041	28 590
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	66 767	226 961
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	617 126	292 519
Total des charges exceptionnelles (VIII)	707 934	548 070
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-530 134	-75 397
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		55 156
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	203 064 455	187 239 928
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	206 827 367	187 892 852
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 762 911	-652 924

ALDI MARCHE SARL
RD 75, ZAC du Mont Guillaume, 38780 OYTIER-SAINT-OBLAS

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société Aldi Marché SARL n'a pas ouvert ou fermé de magasins, pour un total de 58 magasins exploités au 31 décembre 2017. En outre :

- 1 magasin a fait l'objet d'un transfert ;

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017. Son entrée en vigueur n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels 2017

1.2 Changement de méthodes d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/8

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/8

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 11 881 K€, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	200.0		200.0
Fonds de commerce acquis	595.5		595.5
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	11239.0	153.5	11085.5
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC			
Total	12034.5	153.5	11881.0

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	12886.9	12096.6
Combustible	103.5	84.4
Emballages	107.1	114.6
Fournitures consommables	93.7	56.3
Total	13191.2	12351.9

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de 61.5 K€ a été constatée en 2017.

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	490.7
Autres	39.1
Total	529.8

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	
Fournisseurs – avoirs à recevoir	361
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	106.1
Divers – produits à recevoir	
Total	467.1

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de 15843000 euros, est composé de 15843 parts d'une valeur nominale de 1000 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	12714
Variation des provisions réglementées	68.8
Dividendes versés	
Augmentation/ réduction du capital social	
Résultat de l'exercice	-3762.9
Capitaux propres au 31 décembre N	9019.9

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/8

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 239 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 206 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 33 K€.

Les impôts différés figurant en provisions (2 540K€) sont issus des apports partiels d'actif intervenus le 1^{er} Février 2007 et le 1^{er} Février 2008.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	
Factures non parvenues	4491.0
Personnel – charges à payer	1578.2
Organismes sociaux – charges à payer	623.7
Etat – charges à payer	1706.1
Clients – avoirs à établir	
Divers – charges à payer	
Total	8399.0

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	201828	185674
Refacturations diverses - biens	243	144
Refacturation diverses - services	278	255
Total	202349	186073

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 814 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2017. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/8

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	24.3
Escomptes reçus	24.3
Produits d'intérêts financiers	
Autres produits financiers	
Charges financières	-4.6
Charges d'intérêts financiers	-4.6
Autres charges financières	
Résultat financier	19.6

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	177.8
Sur opération de gestion	105.8
Reprises sur amortissements dérogatoires	65.7
Autres reprises de provisions exceptionnelles	
Produits de cessions d'immobilisations	4.5
Produits exceptionnels divers	1.8
Charges exceptionnelles	-707.9
Sur opération de gestion	-24
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-274.7
Dotations aux amortissements dérogatoires	-134.5
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-207.9
Charges exceptionnelles diverses	-66.8
Résultat exceptionnel	-530.1

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/8

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (33,33%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	570	189.98

Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-289.4	-96.46
Tascom	-509	-169.67

Total	-228.4	-76.15

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	61.9

Total	61.9

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	88
Agents de maîtrise	86
Employés	330
Total	504

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	641.8
Non cadres	369.86
Total droits cumulés	1011.66

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.08% et d'un taux d'actualisation de 0.80%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/8

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	28
Garanties bancaires reçues	20

Total	48

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A			IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
					Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement			(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			(II)	12 168 660		299 126
Terrains			Dont composants			
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			14 105 017		93 446
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions			766 827		28 892
Installations techniques, matériel et outillage industriels				4 659 226		611 955
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			13 090 050		1 079 004
	Matériel de transport			3 140 723		105 608
	Matériel de bureau et mobilier informatique			1 115 391		172 592
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				36 877 234		2 091 496
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				259 583		436
TOTAL (IV)				259 583		436
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				49 305 477		2 391 057

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					12 467 786	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			572 204	13 626 258	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			11 914	783 805	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				119 490	5 151 691	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			183 884	13 985 170	
	Matériel de transport			45 805	3 200 527	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			40 947	1 247 036	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				974 244	37 994 486	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					260 019	
TOTAL (IV)					260 019	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				974 244	50 722 291	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		29 401	2 515		31 916		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	5 719 330	724 863	337 477	6 106 716		
	Installations générales, agencements	709 575	34 589	11 914	732 251		
Installations techniques, matériels et outillages		3 597 277	403 704	112 687	3 888 293		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	9 571 280	1 038 860	169 303	10 440 837		
	Matériel de transport	1 938 897	258 355	27 857	2 169 394		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	865 424	94 254	40 303	919 376		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		22 401 782	2 554 625	699 539	24 256 868		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		22 431 183	2 557 140	699 539	24 288 784		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	134 510			65 704			68 806
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	134 510			65 704			68 806
Acquis. de titres							
TOTAL	134 510			65 704			68 806
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Debut de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	501 249	134 510	65 704	570 055
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	501 249	134 510	65 704	570 055
Provisions pour litige	363 000	366 600	80 000	649 600
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	2 556 460		16 332	2 540 128
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	98 000	202 912	142 500	158 412
TOTAL (II)	3 017 460	569 512	238 832	3 348 140
Provisions sur immobilisations incorporelles	84 395	69 081		153 476
Provisions sur immobilisations corporelles		207 911		207 911
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	38 013	61 470	38 013	61 470
Provisions sur comptes clients	68 550	85 127		153 676
Autres provisions pour dépréciations	155 000			155 000
TOTAL (III)	345 957	423 589	38 013	731 533
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 864 667	1 127 611	342 549	4 649 728
Dont dotations et reprises d'exploitation		785 190	276 845	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		342 421	65 704	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Société : ALDI MARCHE SARL

Date de clôture :31-Dec-17

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières				260 019		260 019	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				260 019		260 019	
Clients douteux ou litigieux				229 211	229 211		
Autres créances clients				119 036	119 036		
Créances représentatives de titres prêtés							
Personnel et comptes rattachés				43 737	43 737		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			251 112	251 112		
	Autres impôts						
	Etat - divers			106 194	106 194		
Groupes et associés				1 402 480	1 402 480		
Débiteurs divers				1 313 495	1 313 495		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				3 465 266	3 465 266		
Charges constatées d'avance				529 858	509 170	20 688	
TOTAL DES CREANCES				4 255 142	3 974 435	280 707	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				2 004 989	2 004 989		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers				6 102	6 102		
Fournisseurs et comptes rattachés				19 563 693	19 563 693		
Personnel et comptes rattachés				1 578 308	1 578 308		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 518 878	1 518 878		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			17 927	17 927		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			1 706 187	1 706 187		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				2 522	2 522		
Groupes et associés				4 191 172	4 191 172		
Autres dettes				347 624	347 624		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAL DES DETTES				30 937 403	30 937 403		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice							

ALDI MARCHE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.843.000 euros
Siège Social : RD 75 – Lieu-dit « Les Routes »
ZAC du Mont Guillaume
38780 Oytier-Saint-Oblas
444 330 641 RCS Vienne

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

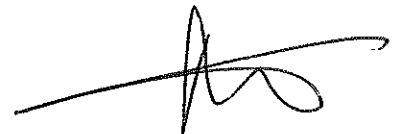
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 3.762.911 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 7.393.516 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.